



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* STRUTHERS propose la première lecture du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (interdiction permanente visant la construction ou l'agrandissement d'installations réservées aux porcs)/The Environment Amendment Act (Permanent Ban on Building or Expanding Hog Facilities)*.

M. LAMOUREUX propose la première lecture du projet de loi 223 — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (protection des enfants contre l'exposition à la fumée secondaire dans les véhicules automobiles)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (Protecting Children From Second-Hand Smoke in Motor Vehicles)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (A. Au, V. Olson, W. Capri et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à reconnaître l'importance de l'immigration pour notre province en améliorant et en renforçant le programme Candidats du Manitoba. (A. Dela Cruz, A. C. Torres, V. R. Torres et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de renoncer au tracé néo-démocrate parce qu'il causera d'importants dommages économiques, environnementaux et sociaux au Manitoba et d'adopter le tracé qui avait été recommandé au départ par Manitoba Hydro sous réserve des approbations réglementaires nécessaires. (R. Sprott, G. Simpson, L. Sprott et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de prendre des mesures sérieuses afin de pourvoir les postes vacants d'infirmières dans les foyers de soins personnels de la ville de Virden et qu'elle envisage de rouvrir les lits qui avaient été fermés en raison du manque d'infirmières et de s'engager à assurer le retour à Virden des personnes âgées qui ont dû quitter leur communauté, accordant ainsi la priorité aux besoins de ces personnes, et ce, dès que des lits seront disponibles. (P. Brennard, I. Forrest, J. A. Heaman et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du facteur d'équivalence pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités reçoivent une prime de vie chère raisonnable. (O. Phillips, S. Nelson, M. Shaw et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (H. Thiessen, M. Penner, B. Penner et autres)

M. ROBINSON, *ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport*, fait une déclaration au sujet des exploits réalisés par les équipes de curling provinciales du Manitoba au cours des derniers mois.

M. MCFADYEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} MITCHELSON et BRICK, MM. FAURSCHOU, JENNISSEN et GERRARD et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{mes} MARCELINO, TAILLIEU et BLADY ainsi que MM. BOROTSIK et MARTINDALE font des déclarations de député.

Avant l'appel de l'ordre du jour, M. MCFADYEN soulève une question urgente d'intérêt public et propose que, conformément au paragraphe 36(1) du *Règlement*, les affaires ordinaires de l'Assemblée soient mises de côté afin d'examiner les défis extrêmes auxquels les secteurs porcine et bovin doivent faire face, notamment les facteurs tels que le faible prix des marchandises, l'incidence de la valeur élevée du dollar canadien, l'augmentation des coûts de production, l'attente d'étiquetage indiquant le pays d'origine et la prolongation du moratoire sur l'industrie porcine.

M. MCFADYEN et M. le *ministre* CHOMIAK interviennent sur l'urgence de la motion. Le président rend la décision suivante :

Je tiens à remercier les députés pour les conseils qu'ils ont bien voulu me donner sur la nécessité de débattre aujourd'hui la motion proposée par le leader de l'opposition officielle. L'avis exigé par le paragraphe 36(1) du *Règlement* a été fourni. Selon le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, la question doit, d'une part, être urgente à un point tel que l'intérêt public exige un débat immédiat et elle ne doit, d'autre part, pouvoir être soulevée à aucun autre moment convenable.

Normalement, cette motion aurait été déclarée irrecevable étant donné qu'il existe d'autres occasions pour en débattre. Cependant, il semble y avoir une volonté de tenir un débat sur la question aujourd'hui malgré les vices de procédure.

À la demande du président, l'Assemblée consent à la tenue du débat.

Jeudi 10 avril 2008

Il s'élève un débat.

M. MCFADYEN, M. le *premier ministre* DOER, M. EICHLER, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, M. GOERTZEN, M. le *ministre* LEMIEUX, M. DERKACH, M. le *ministre* ASHTON, M. GERRARD, M. le *ministre* STRUTHERS, M^{me} TAILLIEU et M. le *ministre* SWAN interviennent. Il est mis fin au débat conformément au paragraphe 36(6) du *Règlement*.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes